



Comité de Bretagne de Bridge

Open / 2 Honneur (code 032)

Demi - Finale de comité

le samedi 13 octobre 2018 à Brest-Iroise

Attention, votre licence 2018-2019 doit être renouvelée avant la compétition

Convocation : 15 mn avant le début de l'épreuve au Bridge Club Brest-Iroise
Le Quartz, 4 avenue G. Clémenceau - 29200 BREST - tél. : 09-75-91-26-86

Hôtels : Océania*** Centre ville, 82 rue de Siam-Brest -Tél.: 02-98-80-66-66
oceania.brest@oceaniahotels.com Océania*** Aéroport, av Baron Lacrosse-Brest-Tél. : 02-98-02-32-83

Arbitre : Bernard KRAMER (06-88-74-07-17)

Formule prévue : Mitchell en 2 séances (avec écrans)

Horaires : 14h et Reprise 1h15 après la fin de la 1^{ère} séance

Tarif : Déjà payé

Participants : 26 paires

La liste des équipes est disponible sur votre espace licencié, rubrique « Compétitions - Information »

Résultats : Sur votre espace licencié et sur le site du comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com>

Cette épreuve est classée en catégorie 4 (art. 144-2 du Règlement national des compétitions)

La composition des équipes est indicative

En épreuve par quatre, aucune équipe ne peut se modifier après le début de la finale de comité

Appel : Les appels sont régis par la loi 92 (articles 101 à 106)
Une caution de 40€ par paire et 80€ par quatre sera demandée

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité (02-96-78-50-38)
Et confirmez en utilisant la page « Forfait » de ce site en envoyant un courriel

forfait@bretagnebridgecomite.com

Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante

**Le nombre de paires qualifiées pour la finale de comité
le 10 novembre 2018 à Morlaix sera annoncé par l'arbitre**



Comité de Bretagne de Bridge

Open / 2 Honneur (code 032)

Demi - Finale de comité

Le samedi 13 octobre 2018 à Lannion

Attention, votre licence 2018-2019 doit être renouvelée avant la compétition

Convocation : 15 mn avant le début de l'épreuve au Bridge Club de Lannion
9, rue des haras – 22300 LANNION Tél. : 02-96-46-47-89

Hôtel : Ibis, gare SNCF, tél. : 02-96-37-03-67, mail : h3401@accor.com (préciser « Tarif bridge »)

Arbitre : Jean-Pierre POSLOUX (06-72-83-92-12)

Formule prévue : Mitchell en 2 séances (avec écrans)

Horaires : 14h et Reprise 1h15 après la fin de la 1^{ère} séance

Tarif : Déjà payé

Participants : 18 paires

La liste des équipes est disponible sur votre espace licencié, rubrique « Compétitions - Information »

Résultats : Sur votre espace licencié et sur le site du comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com>

Cette épreuve est classée en catégorie 4 (art. 144-2 du Règlement national des compétitions)

La composition des équipes est indicative

En épreuve par quatre, aucune équipe ne peut se modifier après le début de la finale de comité

Appel : Les appels sont régis par la loi 92 (articles 101 à 106)
Une caution de 40€ par paire et 80€ par quatre sera demandée

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité (02-96-78-50-38)
Et confirmez en utilisant la page « Forfait » de ce site en envoyant un courriel

forfait@bretagnebridgecomite.com

Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante

**Le nombre de paires qualifiées pour la finale de comité
le 10 novembre 2018 à Morlaix sera annoncé par l'arbitre**



Comité de Bretagne de Bridge

Open / 2 Honneur (code 032)

Demi - Finale de comité

le samedi 13 octobre 2018 à Rennes CPB

Attention, votre licence 2018-2019 doit être renouvelée avant la compétition

Convocation : 15 mn avant le début de l'épreuve au Cercle Paul Bert de Rennes
17 rue de Brest – 35000 RENNES Tél. : 02-99-54-53-93

Hôtel : Océania*** route de Saint-Malo – 35769 Saint-Grégoire cédex
Tél. : 02-99-23-78-78 Fax : 02 -99-23-78-33 oceania.rennes@oceaniahotels.com

Arbitre : Marie-Cécile MORVAN (06-47-86-39-07)

Formule prévue : Mitchell en 2 séances de 2 sections (avec écrans)

Horaires : 14h et Reprise 1h15 après la fin de la 1^{ère} séance

Tarif : Déjà payé

Participants : 51 paires

La liste des équipes est disponible sur votre espace licencié, rubrique « Compétitions - Information »

Résultats : Sur votre espace licencié et sur le site du comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com>

Cette épreuve est classée en catégorie 4 (art. 144-2 du Règlement national des compétitions)

La composition des équipes est indicative

En épreuve par quatre, aucune équipe ne peut se modifier après le début de la finale de comité

Appel : Les appels sont régis par la loi 92 (articles 101 à 106)
Une caution de 40€ par paire et 80€ par quatre sera demandée

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité (02-96-78-50-38)
Et confirmez en utilisant la page « Forfait » de ce site en envoyant un courriel

forfait@bretagnebridgecomite.com

Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante

**Le nombre de paires qualifiées pour la finale de comité
le 10 novembre 2018 à Saint-Malo sera annoncé par l'arbitre**



Comité de Bretagne de Bridge

Open / 2 Honneur (code 032)

Demi - Finale de comité

le samedi 13 octobre 2018 à Saint-Brieuc

Espace Curie, 4 rue Félix Le Dantec, 22000 Saint-Brieuc – Tél.: 02-96-33-48-19

Attention, votre licence 2018-2019 doit être renouvelée avant la compétition

Hôtel : Ibis Styles, 51, rue de la gare (02-96-78-69-96) Prix « bridge » : Single à 76€ (petit-déjeuner compris)
Hôtel Ker Izel, 20 rue de Gouët (02-96-33-46-29) – 53 € + 8 € le petit-déjeuner

Arbitre : Yolande HAMON (myhamon@wanadoo.fr)

Formule prévue : Mitchell en 2 séances (avec écrans)

Horaires : 14h et Reprise 1h15 après la fin de la 1^{ère} séance

Tarif : Déjà payé

Participants : 36 paires

La liste des équipes est disponible sur votre espace licencié, rubrique « Compétitions - Information »

Résultats : Sur votre espace licencié et sur le site du comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com>

Cette épreuve est classée en catégorie 4 (art. 144-2 du Règlement national des compétitions)

La composition des équipes est indicative

En épreuve par quatre, aucune équipe ne peut se modifier après le début de la finale de comité

Appel : Les appels sont régis par la loi 92 (articles 101 à 106)
Une caution de 40€ par paire et 80€ par quatre sera demandée

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité (02-96-78-50-38)
Et confirmez en utilisant la page « Forfait » de ce site en envoyant un courriel
forfait@bretagnebridgecomite.com

Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante

Le nombre de paires qualifiées pour la finale de comité

le 10 novembre 2018 à Saint-Malo sera annoncé par l'arbitre



Comité de Bretagne de Bridge

Open / 2 Honneur (code 032)

Demi - Finale de comité

Le samedi 13 octobre 2018 à Vannes

Attention, votre licence 2018-2019 doit être renouvelée avant la compétition

Convocation : 15 mn avant le début de l'épreuve au Bridge Club de Vannes
23, rue Emile Jourdan – 56000 Vannes Tél. : 02-97-63-41-76

Hôtel : Océania**, avenue Jean Monnet, 56000 Vannes
Tél. : 02-97-47-59-60 Fax : 02 -97-47-07-54 escaleoceania.vannes@oceaniahotels.com

Arbitre : Isabelle EONO (06-85-12-28-91)

Formule prévue : Mitchell en 2 séances de 2 sections (avec écrans)

Horaires : 14h et Reprise 1h15 après la fin de la 1^{ère} séance

Tarif : Déjà payé

Participants : 56 paires

La liste des équipes est disponible sur votre espace licencié, rubrique « Compétitions - Information »

Résultats : Sur votre espace licencié et sur le site du comité : <http://www.bretagnebridgecomite.com>

Cette épreuve est classée en catégorie 4 (art. 144-2 du Règlement national des compétitions)

La composition des équipes est indicative

En épreuve par quatre, aucune équipe ne peut se modifier après le début de la finale de comité

Appel : Les appels sont régis par la loi 92 (articles 101 à 106)
Une caution de 40€ par paire et 80€ par quatre sera demandée

Forfait : En cas de forfait, prévenez le secrétariat de votre comité (02-96-78-50-38)
Et confirmez en utilisant la page « Forfait » de ce site en envoyant un courriel

forfait@bretagnebridgecomite.com

Les contrevenants sont passibles de suspension l'année suivante

**Le nombre de paires qualifiées pour la finale de comité
le 10 novembre 2018 à Lorient sera annoncé par l'arbitre**